



COMMUNE : 096 PIERLAS  
 ARRONDISSEMENT : 06 NICE  
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC PLAN DU VAR

N° 1259 COM (1)

TAUX  
 FDL  
 2026

006-210600961  
 Reçu le 15/01/2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence 2026	Taux plafonds 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produits référence 2026	Taux votés 2026	Produits attendus 2026
	1	2	3	4	5	6	7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	50 981	24,48	94,75	50 900	12 460	24,48	12 460
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	2 026	51,65	114,50	2 000	1 033	51,65	1 033
Taxe d'habitation (TH)	48 663	19,03	57,53	48 400	9 211	19,03	9 211
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Total					22 704		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence de TH 2026	Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence 2026	Produit attendu 2026	Produit attendu 2026
	1	2	3	4	5	6	7
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Total					22 704		

Produits attendus 2026 (col. 7) : 22 703

Produits attendus 2026 (col. 8) : 22 703

Produits attendus 2026 (col. 9) : 22 703

Produits attendus 2026 (col. 10) : 22 703

Produits attendus 2026 (col. 11) : 22 703

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	8	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité					
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)						
Taxe d'habitation (TH)						
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)	22 704	=			

Total des produits attendus

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case :

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
	0			194	0	-1 775		11
								-1 581

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	-1 581
Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)		22 703
Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026		21 122

A NICE

Le 09 MARS 2026  
 Pour la Direction des Finances publiques,  
 JEAN-PAUL CATANESE

9 AVR 2026

Le Maire

Feuille à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.



COMMUNE : 096 PIERLAS  
 ARRONDISSEMENT : 06 NICE  
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC PLAN DU VAR

TAUX  
 FDL  
 2026

006-2106009-20260409-2026032-DE  
 Reçu le 15/07/2026

20260409	2026032	DE
2026		
Prefecture		

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

<b>Taxe foncière sur le bâti :</b>	30
a. Personnes de condition modeste	0
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Locaux industriels	0
d. Logements sociaux et longue durée	0
<b>Taxe foncière sur le non bâti :</b>	164
<b>Taxe d'habitation :</b>	>>>
a. Dotation pour perte de THLV	>>>
b. Dotation pour recentrage THRS	>>>
c. Mayotte	>>>
<b>Cotisation foncière des entreprises :</b>	>>>
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>
b. Base minimum	>>>
c. Locaux industriels	>>>
d. Autres allocations	>>>

2. BASES EXONÉRÉES

<b>Taxe foncière sur le bâti :</b>	2 652
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	
<b>Taxe foncière sur le non bâti :</b>	877
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	
c. Par la loi (autres)	
<b>Cotisation foncière des entreprises :</b>	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	
<b>3. BASES DE TAXE D'HABITATION</b>	48 400
a. Résidences secondaires et assimilées	>>>
b. Logements vacants soumis à la THLV	- 600
c. Correction des bases THRS	>>>
d. Correction des bases THLV	>>>
e. Correction des bases MTHRS	>>>

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS ET PYLÔNES

- a. Éoliennes et hydroliennes
- b. Centrales électriques
- c. Centrales photovoltaïques
- d. Centrales hydrauliques
- e. Centrales géothermiques
- f. Transformateurs électriques
- g. Stations radioélectriques
- h. Installations gazières et autres
- i. Taxe sur les pylônes

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA compensant la TH	>>>
b. TVA compensant la CVAE	0
c. Coefficient correcteur	1,000000
d. Taux FB commune 2020	8,86
e. Taux FB département 2020	10,62

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national 12	départemental 13			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	32,82	99,48	15	94,75
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	30,52	127,98	13,48	114,50
Taxe d'habitation (TH)	23,67	26,06	65,15	7,62	57,53
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

**Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :**

a. National	>>>
b. Communal	>>>

**Taux maximum :**

a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>	20,28
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>	1,25

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Taux moyen départemental	20,28
b. Taux maximum de la majoration	1,25

Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

	35,36
--	-------